



FLOOR
CARE

FLOORIT OCEAN +C

Nettoyant général concentré au parfum marin

- DÉTERGENT NEUTRE CONCENTRÉ
- PARFUM MARIN

La gamme FLOORIT Christeyns est conçue pour l'entretien et le traitement de différents types de sols. Nos produits sont destinés à l'entretien quotidien des surfaces et sont disponibles en différents parfums, en plus des variantes écologiques, tandis que des cires, des décapants et des épurateurs complètent la gamme pour obtenir un sol propre et brillant.

PROPRIÉTÉS

FLOORIT OCEAN +C est un produit pour nettoyer tous types de sols, trottoirs et surfaces. Il assure le polissage et le séchage rapide des surfaces, et possède également un parfum agréable qui persiste dans l'environnement, prolongeant la sensation de propreté.

MODE D'EMPLOI

Produit concentré, ne pas utiliser pur. Diluer à 5% manuellement ou automatiquement, pour obtenir un nettoyant conventionnel. Dilution en flacon de 5 L : Versez le contenu du flacon de 250 ml dans un flacon vide de 5 L, puis remplissez le reste du flacon avec de l'eau jusqu'à obtenir une solution prête à l'emploi.

Pour le nettoyage des sols: verser 35 à 40 ml de dilution dans un seau de 7 L d'eau et passer la serpillière. Pour le nettoyage général : verser 35 à 40 ml de dilution pour 2 à 3 L d'eau, frotter avec un chiffon. Machines de nettoyage automatiques : Mesurer 0,5% à 1% et appliquer sur la surface.

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

- | | |
|-------------------|-----------------|
| • État physique: | Liquide |
| • Couleur: | Violette |
| • Odeur: | Caractéristique |
| • pH (100%) : | 7,8 |
| • Densité (20°C): | 0,994 g/ml |

LÉGISLATION

Ce produit est conforme au:

Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (Règlement CLP). Le produit est conditionné et étiqueté conformément aux critères définis dans le présent règlement.

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents (Règlement sur les détergents). Le (s) tensioactif (s) contenu (s) dans cette préparation est (sont) conforme (s) aux critères de biodégradabilité définis dans le présent règlement. Règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH). Toutes les substances de ce produit sont enregistrées pour leur utilisation sous REACH. Le produit ne contient aucune substance candidate extrêmement préoccupante. Une fiche de données de sécurité conforme à REACH est à la disposition de l'utilisateur sur demande.

STOCKAGE

Stockage entre 5 et 35°C

Durée de conservation 36 mois

EMBALLAGE

Flacons de 250 ml / Cartons de 3 pouches (1,5L chacun) / BiB 10L

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Bien que les informations indiquées soient à notre avis correctes, les conditions d'utilisation du produit étant indépendantes de notre volonté, nous déclinons. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'utilisation incorrecte du produit. Veuillez contacter nos représentants techniques pour plus d'informations.